

HANKOOK Rally Cup - HRC – CUP 2026

8^{ème} Edition

CLASSEMENT HRC2026 / Trophée HANKOOK Rally Cup CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT OFFICIEL COUPE DE FRANCE DES RALLYES



PRESENTATION / APPELLATION / CONCURRENTS

Les classements **HRC** sont établis pour soutenir les concurrents privés à participer à la Coupe de France des Rallyes grâce à des dotations matérielles et/ou financières. Ils sont réservés aux pilotes et copilotes titulaires d'une licence délivrée par la FFSA. Ils sont organisés et financés au sein de la Coupe de France des Rallyes par RS Diffusion en sa qualité de Distributeur Officiel HANKOOK Compétition et diffusés exclusivement par le Réseau de Revendeurs Agréés RS liste sur <https://www.hankook-rs.com>.

Les classements sont établis à partir du Calendrier Officiel CUP : **Annexe 3**

Ce programme Trophée prend le nom de « HANKOOK Rally Cup » ou « HRC » ou « La Cup ». La société RS DIFFUSION est immatriculée sous le no 529 717 290 et sous Licence FFSA Organisateur n°303853. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, et du règlement standard des rallyes.

PREINSCRIPTION / INSCRIPTION

La pré-inscription au programme et classements **HANKOOK Rally Cup** est gratuite et se fait sur <https://www.hankook-rs.com>. L'inscription devient active dès le premier achat de 4 pneus ou plus. Dès lors elle donnera accès à tous les avantages liés au Trophée.

La date limite d'inscription est fixée au plus tard **à la date de clôture des engagements** du rallye choisi dans le Calendrier Officiel CUP auquel le pilote souhaitera débuter la comptabilisation de ses points.

CONDITIONS A REMPLIR

Les Classements HRC concernent les Pilotes de Rallye "Moderne". Les rallyes concernés sont listés sur le Calendrier Officiel CUP défini en **Annexe 3**. Les options de conduites partagées sont exclues. La discipline VHC Véhicules Historiques de Compétition n'est pas concernée.

Les pilotes souhaitant prendre part aux classements **HRC** utiliseront exclusivement les pneumatiques de la gamme HANKOOK et identifieront leur voiture de compétition comme défini en **Annexe 4**.

PNEUMATIQUES

Les pneumatiques utilisés tout au long dans la saison devront avoir été achetés auprès du Réseau de Revendeurs Agréés RS, liste sur <https://www.hankook-rs.com>, et porter le sticker d'identification **HANKOOK RS**. À tout moment des contrôles seront effectués et un justificatif d'achat de moins d'un an pourra être demandé. L'ensemble des conditions présentées s'entend sous réserve de la disponibilité des stocks par le fabricant. **Profils pneus concernés VENTUS Z215, Z205, Z210.**

LES CLASSEMENTS

Le Programme **HANKOOK Rally Cup** ou « **HRC** » ou « **CUP** » se déroule du 1er Janvier 2026 au 15 décembre 2026, et donnera lieu à **2 classements distincts par zone géographique, soit 12 classements pour 12 vainqueurs**.

PILOTES	- Classement CUP	tous les pilotes CUP inscrits Masculins (M)	
	Par zone	Comptabilisation des points à la classe	Annexe 2
PILOTES	- Classement CUP W	 toutes les pilotes CUP inscrites Féminines (F)	
	Par zone	Comptabilisation des points selon le classement des Pilotes Féminines	Annexe 2

Toutes les voitures homologuées FFSA sont autorisées à concourir aux différents classements HRC (liste sur ffsa.org)

Les pilotes devront avoir participé à 3 (trois) rallyes minimum qualificatifs désignés dans le calendrier pour marquer des points en lien avec le trophée et avoir l'accès aux dotations finales.

Pour la zone Corse, les pilotes devront avoir participé à au moins 3 (trois) rallyes organisés sur le sol Corse. Le 1er pilote masculin et la 1^{ère} pilote féminine de chaque zone seront directement qualifiés à la finale des Rallyes 2026 (voir détail en Annexe 1).

DROITS DES PILOTES

La première commande s'effectue par l'achat de 4x Pneumatiques ou plus, et vous donnera accès :

- **PRIMES PAR MANCHE** à chacune des Manches CUP [Voir Annexe 1](#)
(Les PRIMES ne sont pas cumulables, ni remboursables, ni échangeables)
- **Pilotes Podium Scratch =** **1000 euro*** sous forme de BON D'ACHAT à valoir sur une commande de 4 pneus de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. **Valable 3 mois après la date du gain. (1000 euro ttc*)**
- **Pilotes 1^{er} de Classe =** **500 euro*** sous forme de BON D'ACHAT à valoir sur une commande de 4 pneus de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. **Valable 3 mois après la date du gain.** La prime est ramenée à **250 euro** si moins de 3 partants. **(500 euro ttc*)**
- **Pilotes 2^{ème} de Classe =** **250 euro*** sous forme de BON D'ACHAT à valoir sur une commande de 4 pneus de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. **Valable 3 mois après la date du gain.** La prime est ramenée à **125 euro ttc** si moins de 3 partants. **(250 euro ttc*)**

Chaque Pilote pourra remporter jusqu'à **5000 euro TTC** en bons d'achat cumulés au total dans le cadre des primes et avantages distribués, une fois ce montant atteint, le Pilote continuera de marquer des Points dans le cadre du classement des **CUP** pour l'obtention des Dotations Finales, mais ne sera plus éligible aux Primes Par Manche.

➤ DOTATIONS SEPTEMBRE

[Voir Annexe 1](#)

Issues des Classements des 6 zones* après Cumul des Résultats des Manches au 30 Septembre 2026

(Les Dotations ne sont pas cumulables, ni remboursables, ni échangeables)

- Les 1^{ers} de chaque zone* Qualification directe à la Finale des rallyes 2026 avec engagement offert + assistance sous la structure HANKOOK Compétition + Combi trophée
- Les 1^{ères} de chaque zone* Qualification directe à la Finale des rallyes 2026 avec engagement offert + assistance sous la structure HANKOOK Compétition + Combi trophée

➤ DOTATIONS DECEMBRE

[Voir Annexe 1](#)

Issues des Classements par zone après Cumul des Résultats des Manches au 15 Décembre 2026

(Les Dotations ne sont pas cumulables, ni remboursables, ni échangeables)

- Les 1^{ers} de chaque zone* Pilotes Ambassadeurs 2027 pneus fournis jusqu'à 3000 € pour la saison suivante
- Les 2^{èmes} de chaque zone* Bon d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 1000 €
- Les 3^{èmes} de chaque zone* Bon d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 500 €
- Heart icon -Les 1^{ères} W de chaque zone* Pilotes Ambassadrices 2027 pneus fournis jusqu'à 3000 € pour la saison suivante
- Heart icon -Les 2^{èmes} W de chaque zone* Bon d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 1000 €
- Heart icon -Les 3^{èmes} W de chaque zone* Bon d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 500 €

DEVOIR DES PILOTES

Pour avoir accès aux nombreux avantages proposés par le Programme **HANKOOK Rally Cup**, et les maintenir durant toute la durée du programme, le Pilote devra remplir les conditions ci-dessous :

- **ACHATS PNEUMATIQUES** : Tous les pneumatiques utilisés devront avoir été achetés auprès du Réseau de Revendeurs Agréés RS liste sur <https://www.hankook-rs.com>, et porter le **Sticker d'identification HANKOOK RS**.



A tout moment des contrôles seront effectués et un justificatif d'achat pourra être demandé. Toute autre marque utilisée entraînera l'exclusion du Trophée et la perte des avantages.

- **IDENTIFICATION VOITURE** : Utiliser systématiquement les éléments d'identification (équipage et voiture) du **Kit d'identification Voiture** qui sera fourni, et ce durant l'intégralité du programme. Le Pilote est responsable du respect de l'ensemble des éléments d'identification, en cas de besoin d'éléments complémentaires, il devra en faire lui-même la demande auprès de son Revendeur agréé habituel.

[Voir Annexe 5](#)

- **EN COMPETITION** : Utiliser exclusivement des **Pneumatiques de la Marque Hankook Compétition** comportant le **Sticker d'identification HANKOOK RS**, dont la fourniture sera obligatoirement assurée par l'un des Revendeurs Agréés RS, et ce durant l'intégralité du programme. Le comportement sportif et général des équipages devra être conforme à la mise en avant du Trophée.



- **DECLARATION RESULTATS** : les Pilotes devront déclarer leurs résultats à chaque Manche HANKOOK Rally Cup, avant le MARDI MINUIT suivant la dernière Manche effectuée, sur leur espace personnel réservé sur <https://www.hankook-rs.com>.

Informations à renseigner :

**Nom et Prénom du Pilote *Modèle de Voiture *Pneus Utilisés et dimensions et profils (Z215, Z205, Z210)*

**Nom de la Manche et Résultats Scratch / Groupe / Classe*

**Photo de la voiture en action durant le rallye sur ladite Manche, stickée comme défini au Règlement Officiel, avec numéro de course visible.*

- **VALIDATION DES PRIMES BON D'ACHAT** : Les validations des gains se feront auprès de **votre REVENDEUR habituel agréé**, en lui **précisant les détails du résultat ET le rallye concerné**. Le REVENDEUR validera l'accès aux PRIMES et la commande avec le COMITE D'ORGANISATION CUP.

- CORRESPONDANCES :

Ces Conditions Générales et l'ensemble des informations, contacts etc. sont accessibles en ligne sur www.hankook-rs.com (Liste consultable sur ce même site), sur les Page Facebook www.facebook.com/HankookRallyCup/ et Instagram.

Pour les commandes, informations techniques, commerciales, réclamations, le Pilote devra se rapprocher de son REVENDEUR habituel ou du Réseau de Revendeurs Agréés. Tout autre forme de réclamation ou comportement anti sportif pourra entraîner l'exclusion du Trophée.

MENTIONS LEGALES :

Ce programme s'adresse à chaque Pilote inscrit. Chaque BON D'ACHAT, PRIME et DOTATION accordé est nominatif et ne peut être réclamé que par le Pilote concerné, pour son seul et unique usage personnel. Le Pilote s'engage à se fournir en Pneumatiques de marque Hankook Compétition, exclusivement auprès du Réseau de Distribution Agréé RS dont la liste est consultable sur www.hankook-rs.com . Les contrôles pneumatiques et kit identification seront effectués par les observateurs agréés, à tout moment, tout au long des rallyes et de la saison.

L'ensemble des conditions accordées sont valables uniquement auprès du Réseau de Distribution Agréé RS. L'Organisateur se réserve la possibilité, à tout moment, de modifier, faire évoluer, compléter l'ensemble de ces Conditions Générales sans préavis.

L'ensemble des Conditions présentées s'entend sous réserve des stocks mis à disposition par le fabricant. Ces Conditions Générales et Règlement sont complémentaires aux Conditions Générales de Vente et sont consultables sur www.hankook-rs.com.

En cas de non respect des points énoncés, ou de déclaration erronée, les Pilote ou Copilote ne seront pas maintenus au sein du programme **HANKOOK Rally Cup** et ne pourront plus bénéficier des avantages de celui-ci.

ANNEXES

ANNEXE 1 . DOTATIONS SEPTEMBRE Classements par zone après Cumul des Résultats Manches CUP **au 30 septembre** :

-Les 1^{ers} de chaque zone* Qualification directe à la Finale des rallyes 2026 avec engagement offert + assistance sous la structure HANKOOK Compétition + Pack 2x pneus offerts sur 4 + repas Equipage + Combi Trophée

-Les 1^{eres} W de chaque zone* Qualification directe à la Finale des rallyes 2026 avec engagement offert + assistance sous la structure HANKOOK Compétition + Pack 2x pneus offerts sur 4 + repas Equipage + Combi Trophée

DOTATIONS DECEMBRE Classements par zone après Cumul des Résultats Manches CUP **au 15 décembre** :

-Les 1^{ers} de chaque zone >> deviennent Pilotes Ambassadeurs sur l'année 2027 en respectant les règles du contrat pneus fournis jusqu'à 3000 € pour la saison suivante

-Les 2^{emes} de chaque zone >> gagnent un Bon d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 1000€.

-Les 3^{emes} de chaque zone >> gagnent un Bon d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 500 €

-Les 1^{eres} W ❤ de chaque zone >> deviennent Pilotes Ambassadrices sur l'année 2027 en respectant les règles du contrat pneus fournis jusqu'à 3000 € pour la saison suivante

-Les 2^{emes} W ❤ de chaque zone >> gagnent un Bon d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 1000€.

-Les 3^{emes} W ❤ de chaque zone >> gagnent un Bons d'achat « Le Magasin des Pilotes » d'une valeur de 500€.

ANNEXE 2 . Mode de classements et d'attribution des points et des primes par Rallye

➤ Attribution des Points et Primes à chaque Rallye CUP :				
	Coef 1 :	Coef 2 :	Coef 3 :	Primes si 3 partants et + :
-1er Scratch	6 points	12 points	18 points	1000 eur
-2eme Scratch	--	--	--	1000 eur
-3eme Scratch	--	--	--	1000 eur
-1er de Classe	6 points	12 points	18 points	500 eur
-2ème de Classe	5 points	10 points	15 points	250 eur
-3ème de Classe	4 points	8 points	12 points	
-4ème de Classe	3 points	6 points	9 points	
-5ème de Classe	2 points	4 points	6 points	
-Tous les Classés suivants	1 point	2 points	3 points	

Les points attribués seront divisés par 2 si moins de 3 partants dans la classe concernée. **Nouveau Départ = zéro points**.

➤ Coefficients appliqués

3 coefficients différents seront appliqués sur les **Manches HANKOOK Rally Cup** :

- Rallyes de Catégorie 'Régionaux' : Coefficient 1
- Rallyes de Catégorie 'Nationaux' : Coefficient 2
- Rallyes de Catégorie 'Nationaux BOOST' : Coefficient 3 (1 rallye BOOST par ZONE)

➤ Publicité

Tout pilote inscrit à la **HANKOOK Rally Cup** autorise RS Diffusion et Hankook Compétition à exploiter ses résultats, son image ainsi que celle de sa voiture de course à des fins publicitaires.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique aux Fichiers et aux Libertés, les participants disposent à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant. Ils peuvent exercer ces droits sur simple demande adressée à : rallycup@hankook-rs.com.

CALENDRIER OFFICIEL CUP 2026

ANNEXE 3 . Calendrier Officiel CUP

Le TROPHEE se déroule dans le cadre des rallyes inscrits au calendrier FFSA et comptant pour la Coupe de France des Rallyes. 45 rallyes sont inscrits comme suit :



ZONE GRAND NORD :

1-	Rallye De la Côte Fleurie (14)	-27/-28 Février –	National
2-	Rallye de Printemps (54)	-28/29 Mars –	Régional
3-	Rallye de Mouzon Frézelle (88)	-18/19 Avril –	Régional
4-	Rallye des Ardennes (08)	-30/31 Mai –	National BOOST
5-	Rallye de la Plaine (88)	-25/26 Juillet –	Régional
6-	Rallye St Germain la Campagne (27)	-22/23 Aout –	Régional
7-	Rallye de Béthune (62)	-4/6 Septembre-	National
8-	Rallye de Picardie (80)	-15/16 Novembre-	Régional

ZONE NORD OUEST :

1-	Rallye de la Vienne (86)	-6/7 Mars –	National
2-	Rallye Lohéac (35)	-3/4 Avril –	National
3-	Rallye du Morbihan (56)	-1/2 Mai –	Régional
4-	Rallye des Vins de Chinon et du Véron (37)	-26/27 Juin –	National BOOST
5-	Rallye de Saintonge (17)	-17/18 Juillet –	National
6-	Rallye des 12 Travaux d'Hercule (79)	-23/24 Août –	Régional
7-	Rallye de La Vie (85)	-18/19 Septembre	Régional
8-	Rallye de l'Indre (36)	-7/8 Novembre-	National

ZONE SUD OUEST :

1-	Rallye de la Courgette (47)	-27/28 Mars –	National
2-	Rallye de la Guirlande (16)	-24/25 Avril –	Régional
3-	Rallye St Emilion (33)	-15/16 Mai –	National
4-	Rallye Vienne et Glane (87)	-13/14 Juin –	Régional
5-	Rallye St Sornin Leulac (87)	-3/4 Juillet –	Régional
6-	Rallye du Pays Basque (64)	-28/29 Août –	National BOOST
7-	Rallye du Chasselas (82)	-12/13 Septembre	Régional
8-	Rallye du Médoc (33)	-11/12 Décembre	Régional

ZONE CENTRE EST :

1-	Rallye des Vignes de Régnié (69)	-20/21 Mars –	Régional
2-	Rallye du Pays D'Olliergues (63)	-10/11 Avril –	Régional
3-	Rallye du Pays de Seyssel (73)	-22/23 Mai –	National
4-	Rallye des Bornes (74)	-19/20 Juin –	National BOOST
5-	Rallye du Trièves (38)	-30/31 Juillet –	Régional
6-	Rallye d'Autun (71)	-21/23 Août –	National
7-	Rallye du Suran (01)	-18/19 Septembre	National
8-	Rallye du Bas Vivarais (07)	-14/15 Novembre	Régional

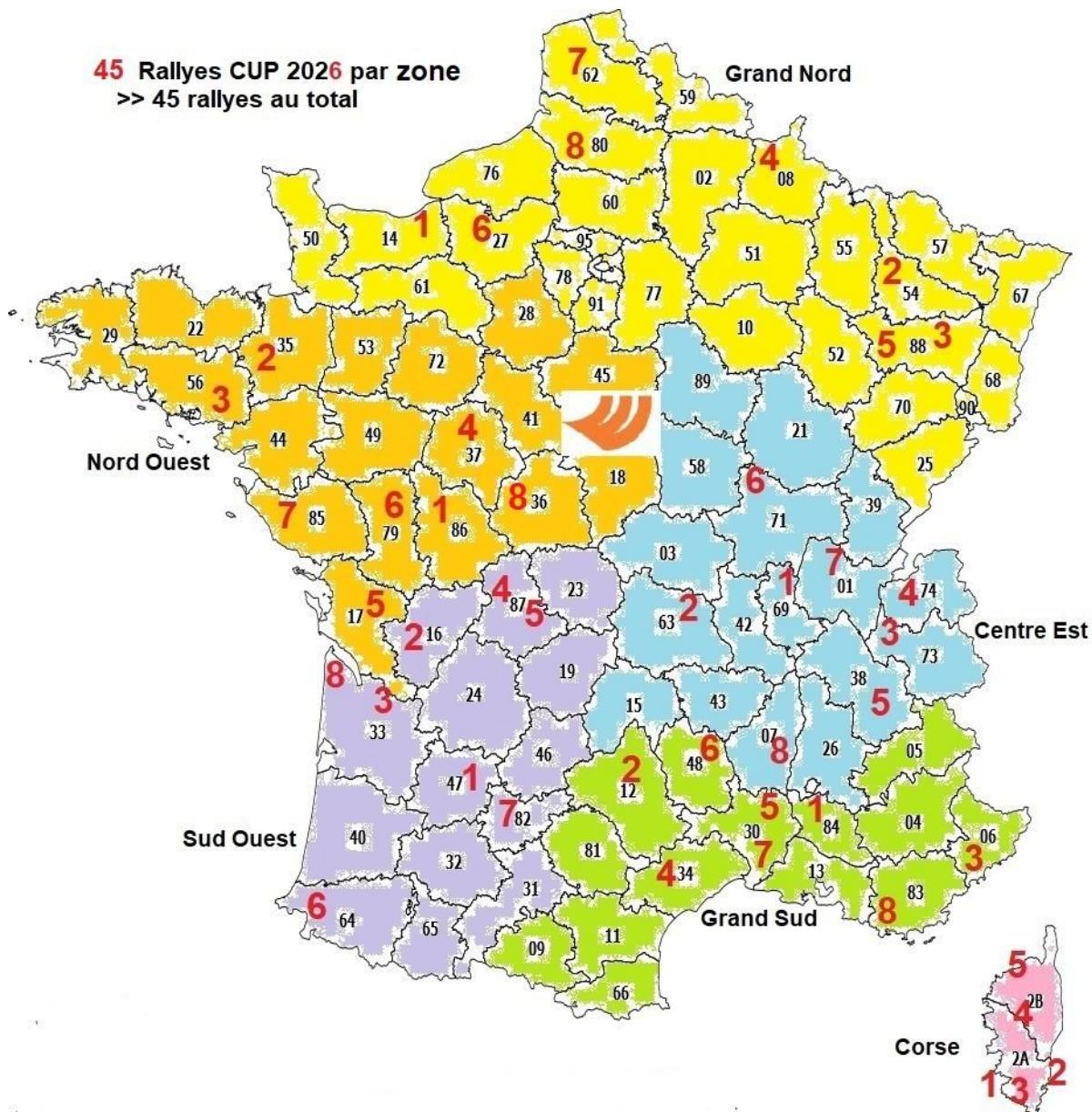
ZONE GRAND SUD :

1-	Rallye de Vaison La Romaine (26)	-27/28 Février –	Régional
2-	Rallye des Vallons de Marcillac (12)	-27/28 Mars –	National
3-	Rallye Du Drap (06)	-24/25 Avril –	National
4-	Rallye de Printemps De Canet (34)	-15/16 Mai –	Régional
5-	Rallye du Gard (30)	-12/13 Juin –	National BOOST
6-	Rallye de Bagnols Les Bains (48)	-17/18 Juillet –	Régional
7-	Rallye des Camisards (30)	-18/19 Septembre	Régional
8-	Rallye de la Sainte Baume (83)	-14/15 Novembre	National

ZONE CORSE :

1-	Rallye Pays Ajaccien (2A)	-7/8 Mars-	Régional*
2-	Rallye Côte de Nacres (2A)	-15/17 Mai –	National
3-	Rallye régional d'Eccica-Suarella (2A)	-13/14 juin –	Régional
4-	Rallye de Corte – (2B)	-19/20 Septembre-National BOOST	
5-	Rallye de Balagne (2B)	-11/12/13 Décembre-National	

En cas d'annulation d'un ou plusieurs rallyes de ce calendrier officiel, le comité d'organisation se réserve le droit de le(s) remplacé(s) ou non par d'autres rallyes de la coupe de France avec accord préalable de la FFSA.
Par ailleurs, la FFSA ainsi que l'organisateur se réserve le droit de modifier ce calendrier.



ANNEXE 4 - Éléments d'Identification et Adhésifs Obligatoires

HANKOOK Rally Cup

Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités, sous réserve qu'elles ne concernent pas des produits concurrents de ceux des partenaires officiels de la Hankook Rally Cup. L'identification des voitures définie par l'organisateur ne pourra être modifiée par les pilotes.



1 Kit Équipage : 1 Casquette Pilote et 1 Casquette Co-Pilote

1 Kit d'Identification Voiture de Course 5 Stickers "HANKOOK Rally Cup" :

- 2x Stickers Pare-Choc Avant
- 2x Stickers Pare-Choc Arrière
- 1x Sticker Lunette Arrière

Les 5 stickers sont à apposer comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



Z215

Z210

Z205

Sticker pneus



CONTACTS

HANKOOK RALLY CUP Comité Organisation

HANKOOK COMPETITION FRANCE

RS DIFFUSION sarl
15-17 rue du Vercors
69960 Corbas (Lyon)
Tel : +33.(0)4.72.28.48.00

Email : rallycup@hankook-rs.com
Website : www.hankook-rs.com
Facebook : www.facebook.com/HankookRallyCup/
Instagram : #hankookrallycup

Licence FFSA Organisateur n°303853